

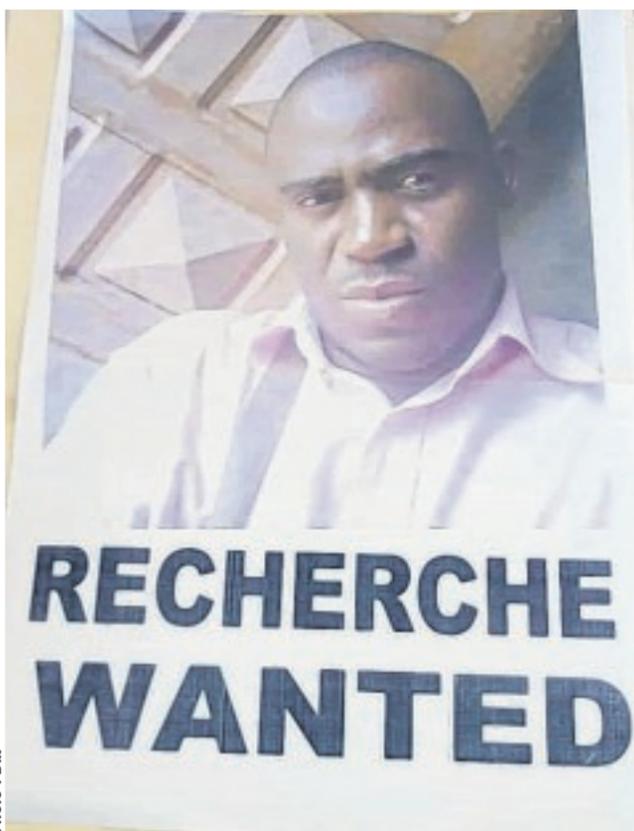
20 Faits divers & Justice

Soupçonné d'avoir assassiné sa compagne il y a huit mois à Yaoundé

Jean-Michel Nguete Nguete neutralisé à Bitam



Jean-Michel Nguete-Nguete dans les locaux de la gendarmerie à Bitam.



L'avis de recherche émis par les autorités camerounaises.



Après une jonction de procédures, le parquet d'Oyem a remis le fugitif aux autorités judiciaires de son pays d'origine.

Photo : D.R

Photo : D.R

Photo : D.R/L'Union

Styve Claudel ONDO MINKO  
Oyem/Gabon

**JEAN-MICHEL** Nguete Nguete, Camerounais, 28 ans, activement recherché par les Officiers de police judiciaire (OPJ) de son pays, en collaboration avec leurs homologues gabonais. pour meurtre de sa compagne - Jeanne Christelle Mfengue Onana, magistrate -, vient d'être mis

hors d'état nuire par les agents de la brigade de gendarmerie de Bitam, chef-lieu du département du Ntem. Soit huit mois après la commission des faits à Yaoundé. Lundi dernier, le mis en cause a été remis aux autorités de son pays pour répondre de son acte devant la justice. Une source proche du dossier renseigne que les faits pour lesquels le jeune Camerounais a maille à partir avec la justice de son pays, se sont pro-

duits dans la nuit du 16 au 17 janvier 2018 dans la capitale camerounaise. Ce jour-là, Jean-Michel Nguete Nguete aurait mal digéré que sa compagne Jeanne Christelle Mfengue Onana, qui lui offre le gîte et le couvert, décide de mettre un terme à leur relation et de le chasser de chez elle. « La magistrate, ayant découvert que son compagnon n'est qu'un parfait menteur, a pris la décision de rompre avec lui. Au moment de leur

rencontre, Jean-Michel Nguete Nguete avait fait croire à cette dernière qu'il est cadre au sein d'une entreprise », confie notre informateur. La nuit du drame, les deux tourtereaux ont donc eu une vive altercation, après que Jeanne Christelle Mfengue Onana a clairement signifié à son compagnon de faire ses valises et de partir de son domicile. **JONCTION DE PROCÉDURES.** Le compagnon éconduit, qui s'était déjà

fait passer pour le maître des lieux auprès du voisinage, ne l'entend pas de cette oreille. Aussi, dans un accès de colère, aurait-il décidé d'en finir avec sa compagne. Pour y parvenir, il s'arme d'un couteau, puis tranche la gorge de la magistrate. Avant de fondre dans la nature. « Après son acte, le présumé meurtrier quitte aussitôt Yaoundé. Grâce à certains contacts qui n'étaient au courant de rien, Jean-Michel Nguete Nguete parvient à traverser la frontière et se réfugie à Bitam où il réussit à se faire embaucher dans une entreprise de la place », révèle une source judiciaire. Mais ce que le présumé assassin ignore, c'est que la direction camerounaise de la Police judiciaire du Centre (DRPJ/C) a émis un avis de recherche transfrontalier à son rencontre.

Samedi 22 septembre dernier, c'est la fin de sa cavale. En effet, les fins limiers de la brigade de gendarmerie de Bitam, qui étaient sur ce dossier depuis un certain temps, parviennent à mettre la main sur le criminel présumé. Nguete-Nguete est ensuite présenté, le 24 septembre, soit deux jours après son interpellation, devant le procureur de la République près le tribunal de première instance d'Oyem. Immédiatement, des dispositions sont prises pour que cet individu dangereux soit mis à la disposition des autorités judiciaires de son pays. Et, au terme d'une jonction de procédures, il est remis, le même jour, aux Officiers de police judiciaire (OPJ) camerounais en charge de cette affaire.

Tours Eiffel miniatures destinées à la vente à la sauvette saisies à Paris

Quatre Gabonais interpellés seront jugés pour trafic illégal

JNE  
Libreville/Gabon

**QUATRE** Gabonais devront bientôt rendre des comptes à la justice française. Et pour cause ! Ils ont été arrêtés à Paris dans le cadre du démantèlement d'un vaste trafic de tours Eiffel miniatures. Selon Radio France internationale (RFI) qui relaie l'information, il s'agit d'un trafic de grande ampleur puisque au total, 20 tonnes de contrefaçons de tours Eiffel miniatures ont été saisies après deux mois d'enquête. Ce sont les enquêteurs de la Sous-direction de la lutte contre l'immigration irrégulière (SDLI) de la préfecture de Paris qui ont démantelé ce réseau. Celui-ci opérait entre la Chine et la France, via des intermédiaires gabonais dans la banlieue d'Aubervilliers. Les quatre intermédiaires gabo-



Des répliques du célèbre monument parisien saisies à Paris.



La tour Eiffel en miniature est un des produits phares de la vente à la sauvette à Paris.

nais, soutient RFI, ont été filmés au cours d'une transaction, quelques secondes seulement, le temps d'une poignée de main avec cinq grossistes chinois. Dans la zone d'import-export asiatique d'Aubervilliers, les enquêteurs ont perquisitionné trois hangars de près de 150 mètres carrés chacun. Au milieu de centaines de cartons, ils

ont trouvé vingt tonnes de tours Eiffel miniatures destinées aux touristes. Un stock arrivé par containers, via la Belgique, précise RFI. La saisie représente entre 500 000 et 800 000 euros de marchandises, l'équivalent de plus de 520 millions de francs.

**UN PRODUIT PHARE.** Ces mini tours Eiffel, qui

ne respectent pas les normes de fabrication européennes étaient destinées, pour une partie aux boutiques de souvenirs classiques, l'autre au marché parallèle. D'après la police, des comptuses à billets ont aussi été saisies ainsi que plus de 15 000 euros (soit environ 9 840 000 francs) en liquides. Les quatre intermé-

diaires gabonais et les cinq grossistes chinois ont été placés en garde à vue. Ils seront jugés pour trafic illégal. La vraie Tour Eiffel mesure 300 mètres de haut et pèse environ 10.000 tonnes. Ce monument suscite l'admiration des touristes et en miniature, c'est un des produits phares de la vente à la sauvette à Paris.

La préfecture de police de Paris tente de lutter, depuis plusieurs années, contre les vendeurs de souvenirs à la sauvette qui sévissent à proximité des sites touristiques de la capitale française. En juillet 2013, les policiers parisiens avaient saisi 60 tonnes de tours Eiffel miniatures au cours d'une enquête contre l'un de ces réseaux.

Photo : D.R

Photo : D.R